

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 652**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance

Nouvel intitulé : Accompagnant éducatif petite enfance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 20	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332 Travail social

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Professionnel qualifié, le titulaire du CAP Petite Enfance exerce six types d'activités principales : - accueil et garde des enfants ;
- accueil, information, conseil des parents ;
 - aide à la prise des repas, aux soins d'hygiène corporelle à partir d'observations et de consignes ;
 - aide à l'acquisition de l'autonomie et contribution à l'éducation (vestimentaire, alimentaire, motrice);
 - participation au développement affectif et intellectuel par des animations de jeux et d'activités socio-éducatives ;
 - entretien courant et hygiène des locaux, des équipements et du matériel.

Il exerce le plus souvent ses activités, au sein d'équipes pluridisciplinaires, dans des structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance (école maternelle, garderie périscolaire, crèche collective, halte garderie, centre de vacances) mais il peut également intervenir au domicile de parents ou dans le cadre d'une crèche familiale ou encore à son propre domicile (dans des conditions d'agrément réglementées. Le CAP Petite enfance donne accès au métier d'agent territorial des services en école maternelle(ATSEM), au métier d'assistante maternelle.

Le titulaire du CAP Petite Enfance doit être capable :

- de qualités relationnelles (écoute, dialogue, sécurisation, patience, disponibilité, courtoisie);
- de situer les limites de sa compétence ;
- identifier les besoins de l'enfant ;
- organiser un programme de travail ;
- gérer un poste de travail ;
- de mettre en œuvre des techniques d'entretien des locaux et des équipements ;
- de mettre en œuvre des techniques relatives à la préparation et au service des collations et des repas ;
- de mettre en œuvre des techniques de soins d'hygiène corporelle, de confort de l'enfant, de prévention et de sécurité (dont les premiers secours) ;
- mettre en œuvre des activités éducatives et de loisirs, y compris l'aménagement des espaces de vie ;
- communiquer et travailler en équipe.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- ° milieu familial : - à son domicile comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale, sous réserve d'être agréé
- au domicile des parents comme salarié d'employeur particulier ou de service d'aide à domicile.
- ° en structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance (école maternelle, garderie périscolaire, crèche collective, halte garderie, centre de vacances)
- agent territorial des services en école maternelle(ATSEM), assistante maternelle, garde d'enfants.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1303 : Assistance auprès d'enfants

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Prise en charge de l'enfant à domicile
- Accompagnement éducatif de l'enfant
- Techniques de services à l'usager
- français, histoire - géographie, enseignement moral et civique
- mathématiques - sciences physiques et chimiques
- éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 652 - UP1 Prise en charge de l'enfant à domicile</p>	<p>Identifier les besoins de l'enfant</p> <p>S'adapter à une situation non prévue</p> <p>Assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort de l'enfant</p> <p>Assurer la prévention et la sécurité</p> <p>Contribuer au développement et à la socialisation de l'enfant</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 652 - UP2 Accompagnement éducatif de l'enfant</p>	<p>Traiter des informations à caractère professionnel</p> <p>Identifier les besoins de l'enfant</p> <p>Organiser les activités des enfants</p> <p>Organiser un programme de travail</p> <p>Installer et sécuriser les espaces de vie de l'enfant</p> <p>Aménager des espaces d'activités collectives</p> <p>Contribuer au développement et à la socialisation de l'enfant</p> <p>Etablir des relations professionnelles</p> <p>S'intégrer dans une équipe</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 652 - UP3 Techniques de services à l'utilisateur</p>	<p>Gérer un poste de travail</p> <p>Gérer les stocks de produits et de matériels</p> <p>Entretien des locaux et des équipements</p> <p>Préparer et servir des collations et des repas</p> <p>Contrôler la qualité du travail effectué</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 652 - UG1 Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique</p>	<p>Français</p> <p>Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer</p> <p>Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire</p> <p>Devenir un lecteur compétent et critique</p> <p>Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.</p> <p>Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique</p> <p>Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures</p> <p>Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace</p> <p>Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés</p> <p>Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 652 - UG2 Mathématiques-Sciences physiques et chimiques</p>	<p>Argumenter avec précision</p> <p>Mettre en œuvre un protocole expérimental en utilisant les outils appropriés, y compris informatiques</p> <p>Participer à la conception d'un protocole</p> <p>Rendre compte oralement ou par écrit d'une activité expérimentale</p> <p>Respecter les règles de sécurité</p>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 652 - UG3 Éducation physique et sportive</p>	<p>Réaliser une performance motrice maximale</p> <p>Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains</p> <p>Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique</p> <p>Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif</p> <p>Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : dispenses de certaines unités pour titulaires de différentes certifications : BEP carrières sanitaires et sociales, BEP bioservices option ATA, CAP assistant technique en milieu familial et collectif, CAP employé de collectivité, mention complémentaire Aide à domicile, DE auxiliaire de vie sociale, Certificat Aide médico-psychologique, DE aide soignant, auxiliaire de puériculture, BEPA services aux personnes, CAPA services en milieu rural, CAP employé d'entreprise agricole spécialité Employé familial, Titre professionnel Assistant de vie, titre Employé familial polyvalent	

Base légale**Référence du décret général :**

articles D 337-1 à D 337-25 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêtés du 15 juin 2001 et du 25 février 2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Le CAP Petite enfance est requis pour le concours sur titre (fonction publique territoriale) d'agent territorial des services en école maternelle(ATSEM).

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

Certification suivante : [Accompagnant éducatif petite enfance](#)